



Syndicat National de l'Entreprise Crédit Agricole

Infolettre n°332 : 18 MILLIARDS !!!

Coup de fil insistant du DRH en pleine vacances. Bizarre !!!

- *Je vous informe qu'un Conseil d'Administration extraordinaire se tiendra lundi après la clôture de la bourse. Je ne peux pas vous en dire plus.*

- *Il ne s'agirait pas du point évoqué lors du dernier CE? (voir infolettre n°331).*

- *Je ne peux pas vous en dire plus. Notez cependant qu'il y aura probablement un CE exceptionnel le mercredi.*

Chaude reprise en perspective !!!

Ce lundi en fin d'après-midi donc, le conseil d'administration se réunit. Il s'agissait de présenter le fameux projet « EUREKA » (il fallait le trouver ce nom de code... ☺).

Et là sans surprise, le DG et le Directeur Financier de la Caisse régionale nous informent que CASA va céder sa participation de 25% dans les Caisses régionales. Celles-ci vont racheter cette part pour 18 milliards d'euros. Une bagatelle. Souvenez-vous, CASA avait payé ces 25% un peu moins de 6 milliards en 2001. Pour une fois que CASA fait une belle opération financière, c'est « sur le dos » des Caisses régionales...

L'objectif est de répondre aux attentes de la BCE et du marché en matière de simplification et de normalisation de l'organisation capitalistique du Groupe et d'améliorer ce faisant, la qualité de la solvabilité de Crédit Agricole SA, et accessoirement, essayer d'améliorer le cours de bourse.

Ce prix de 18 milliards a été retenu après intervention de deux experts (un pour CASA, un pour la FNCA, représentant les CR's)...

Pourquoi cette opération ? « *Parce qu'il fallait accepter, même si nous avons longtemps combattu cette idée, que la structure de CASA était complexe* » (P.Brassac dans les Echos).

15 ans pour se rendre compte que les marchés ne comprenaient rien à la structure de CASA. Ils sont super réactifs nos Dirigeants !!!

Et maintenant, on fait comment ? Parce-que cela ne se trouve pas sous les sabots d'un cheval 18 milliards d'€.

Rassurez-vous, les Caisses ne vont pas déboursier 18 milliards. Elles avaient déposé chez CASA, 5 milliards dans le cadre des switch CCA/CCI. Restent 13 milliards à financer. 11 le seront grâce à un prêt de CASA aux CR (au taux amical de 2,15% sur 10 ans) et 2 milliards seront autofinancés par les CR directement.

C'est là que les Caisses régionales font jouer leur pleine puissance. Imaginez, malgré cette opération à 18 milliards, elles affichent encore un ratio Core tiers one supérieur à 17%. Elles sont riches les Caisses régionales.

Sans surprise aucune, le Conseil d'administration donne un avis favorable à ce projet.

A la fin de ce conseil, nous nous entretenons avec le DG pour savoir comment allait s'opérer la suite des opérations. Il nous informe que l'information sera diffusée dans la presse mercredi, avant l'ouverture des marchés, en même temps que la publication des comptes de CASA. Super nouvelle. Les marchés seront informés avant les Comités d'Entreprise des Caisses régionales...

Deuxième acte : le CE extraordinaire.

Petit mot d'introduction du secrétaire « *La réunion du CE aurait dû se tenir hier comme dans toutes les caisses régionales. Cependant, lundi, à l'issue de la présentation en conseil d'administration, nous avons appris que l'essentiel du projet serait dévoilé à la presse le mercredi matin avant l'ouverture de la bourse. Dès lors, pourquoi se précipiter? Nous avons convenu avec le président et le RH de décaler le CE au jeudi, puisqu'il n'y avait plus d'urgence.*

Une première remarque sur cet ordonnancement des présentations. Les représentants des salariés au Conseil d'administration ont été invités vendredi pour une réunion le lundi à 17 heures. Mais pourquoi présenter le projet à la presse avant de passer par les instances CE des Caisses régionales, ce qui s'apparente à une entrave du fonctionnement de cette instance?

Cet ordonnancement ayant été présenté à nos représentants nationaux lundi soir et n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, nous n'irons pas plus loin...

Deuxième remarque, nous recevons ce jour le dossier du CE à 14 heures, un message nous indiquant que " les informations contenues dans le document joint sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucune diffusion sans l'autorisation écrite préalable de la Caisse régionale". Après une rapide lecture, nous nous sommes aperçus que tout ce qui était dans le dossier était paru ici ou là dans la presse au cours des dernières années (pour toute la partie switchs) ou hier pour ce qui concerne le détail de l'opération.

Nous demandons donc à la Direction de nous indiquer au fil de la présentation les éléments qui seraient "confidentiels" et qui ne pourraient faire l'objet d'une diffusion!

Vous l'avez compris à travers cette déclaration, aucune information ne peut être communiquée concernant les impacts pour notre Caisse régionale.

Une expertise nationale a été demandée par les Organisations Syndicales. De notre côté, nous avons demandé que la commission économique (élargie à quelques membres supplémentaires) puissent être informée des travaux menés par la Direction financière, concernant les impacts sur les comptes de la CR.

Nous avons déclaré que nous serions vigilants sur d'éventuels impacts sur le montant de l'intéressement, cette opération ne devant pas obérer l'enveloppe individuelle des collègues. Nous avons reçu un écho favorable de la Direction Générale, nous indiquant que les salariés de la CR ne seraient pas pénalisés par cette opération. Dont acte... Mais vigilants nous serons, et informez régulièrement, vous serez, comme dit Maître YODA.